

Province de Québec

*Municipalité de la Paroisse
de Lac-aux-Sables*

Séance régulière de ce conseil tenue à Lac-aux-Sables à l'heure ordinaire des séances ce quatorzième jour de novembre deux mil cinq à laquelle sont présents les conseillers Marius St-Amant, Réal Marcotte, Jacques Champagne, Marielle Denis et Yvon Bourassa tous formant quorum sous la présidence du maire Jacques Vincent. Mme Nathalie Vallée, Directrice générale & secrétaire-trésorière est aussi présente. Jean-Pierre Delisle est absent.

2005-11-291

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (5) que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté :

**ORDRE DU JOUR
SÉANCE RÉGULIÈRE
DU 14 NOVEMBRE 2005**

Ouverture de l'assemblée

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux
3. Rapport de la présidente d'élection – Élection générale du 6 novembre 2005 – Déclaration d'intérêts pécuniaires
4. Correspondance
5. Discours du maire & Reddition de comptes – Indicateurs de performance

Période de questions - Parole à l'assemblée

6. Rapport des comités – Bibliothèque
 - 6.1 Nomination d'un répondant
7. Rapport des comités - Inspecteur municipal
 - 7.1 Suivi des différents dossiers
 - 7.2 Modification règlement de zonage – Bâtiment agricole autorisé comme bâtiment secondaire / Bâtiment locatif autorisé comme bâtiment secondaire sur les campings
 - 7.3 Suivi dossier – Déversement de boues dans le milieu naturel, Service sanitaires Gaudreau
 - 7.4 Suivi dossier – Veaux dans la zone 70Ra
 - 7.5 Suivi dossier – Pont sur chemin privé/protection incendie – FM Marcotte
 - 7.6 Suivi dossier – Enfouissement de fils électriques
 - 7.7 Suivi dossier – Abri pour embarcation
 - 7.8 Permis pour l'installation septique & construction – 170, chemin du Lac-Sainte-Anne
8. Rapport des comités - Inspecteur responsable du règlement sur les chiens
9. Trésorerie
10. Présentation des comptes fournisseurs
11. Engagement de crédit – Novembre 2005
12. Avis de motion – Modification du règlement 93-254 sur les colporteurs
13. Nomination du maire suppléant
14. Organigramme municipal - Nomination

15. Nomination d'un représentant du conseil – Comité consultatif d'urbanisme
 16. Nomination de deux représentants du conseil – Office municipal d'habitation
 17. Nomination d'un représentant du conseil - Mismek
 18. Fossé – Rue du Parc – Marcellin Briand
 19. Formation – Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) – MAMR / CERIU
 20. Demande de commandite – Table tourisme – Rallye automobile
 21. Embauche d'un employé temporaire – Daniel Lacerte
 22. Mise aux normes du réseau de distribution d'eau potable – Règlement 2005-439 - Retrait
 23. Usine d'épuration – Autorisation de signataire – Demande d'aide financière FIMR
 24. Dépôt de recommandations du Comité de réflexion
 25. Soumission sur invitation – Déneigement des cours municipaux – Hervey Jonction
 26. Nomination CCU – Siège # 4
 27. Fleurons du Québec – Classification horticole pour les municipalités
 28. Diffusion des émissions régionales – Distribution par satellite
 29. Fermeture de bureaux de poste et d'installation postales
 30. Pétition pour le retrait des obus dans le lac St-Pierre
 31. Taxes à recevoir - Recouvrement
 32. MTQ – Identification des cours d'eau
 33. Accès-Logis - Appui
 34. Telus – Service cellulaire
 35. Autorisation signataire – Caisse populaire de la Seigneurie des Grondines
 36. Association Lac Georges – Rencontre du 4 décembre 2005 - Autorisation
 37. Varia
 - 37.1 Nomination – Pompiers stagiaires
- Période de questions – Parole à l'assemblée
38. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

2005-11-292

Adoption des procès-verbaux

ATTENDU qu'après vérification auprès de la Directrice générale & Secrétaire-trésorière et des conseillers Marius St-Amant et Yvon Bourassa à l'effet que les procès-verbaux de la séance régulière du 3 octobre 2005 reflètent bien les discussions ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Marius St-Amant et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que les procès-verbaux de la séance régulière du 3 octobre 2005 soient adoptés avec les modifications suivantes à savoir :

- à la résolution 2005-10-267, la date doit se lire 3 octobre 2005 et non le 6 octobre 2005 ;
- à la résolution 2005-10-271, où il est mentionné 104, rue du Parc, nous aurions dû lire 100, rue du Parc

ADOPTÉE

Rapport de la présidente d'élection – Élection générale du 6 novembre 2005
– Déclaration d'intérêts pécuniaires

Pour faire suite au dépôt des bulletins de mise en candidature, il est démontré que les candidats ayant déposés leur bulletin au poste en nomination sont les suivants et que le résultat de l'élection incluant le vote par anticipation et le vote par courrier est :

Nombre de votes : 955 **Taux de participation : 69,96 %**

MAIRIE :

LAVALLÉE, Richard 435

VINCENT, Jacques 500

POSTE NUMÉRO 1 :

BÉDARD, Michel 377

ST-AMANT, Marius 548

POSTE NUMÉRO 2 :

LEMAY, Félix 299

MARCOTTE, Réal 321

MONGRAIN, Paul-Arthur 301

POSTE NUMÉRO 3 :

CHAMPAGNE, Jacques 572

LAFRAMBOISE, Jean-Marc 354

POSTE NUMÉRO 4 :

BERTRAND, Micheline 445

DENIS, Marielle 474

POSTE NUMÉRO 5 :

BOURASSA, Yvon 552

GRÉGOIRE, Charles-M. 373

POSTE NUMÉRO 6 :

DELISLE, Jean-Pierre 517

TRÉPANIÉ, Ghislain 411

En tant que présidente d'élection, j'ai procédé à l'assermentation des candidats élus les 11 et 14 novembre 2005 .

De plus, à la même occasion, j'ai remis à chacun des nouveaux élus, la formule SM-70 « Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil ».

Nathalie Vallée, g.m.a.

Présidente d'élection

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Jean-Pierre Delisle prend son siège à 19 h 47.

2005-11-293

Corporation touristique et culturelle de Grand-Mère – Aide financière

Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (6) que le conseil de la Municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accorde une aide financière de 200 \$ à la Corporation touristique et culturelle de Grand-Mère à titre d'aide financière pour l'année budgétaire 2006.

ADOPTÉE

2005-11-294

Demande d'aide financière – La Petite Enfance

Il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (6) que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accorde 50 \$ à la Petite Enfance à titre d'aide financière.

ADOPTÉE

2005-11-295

MAMR – Nouveau pacte fiscal

CONSIDÉRANT que la présente année tire à sa fin et que les négociations portant sur le nouveau pacte fiscal ne sont pas beaucoup avancées et qu'il risque que l'actuel pacte fiscal soit reconduit pour l'année 2006 ;

CONSIDÉRANT que lors des assises du dernier congrès de la FQM, la ministre des Affaires municipales et des Régions, madame Nathalie Normandeau, a admis que l'actuel pacte fiscal n'avait pas avantage les petites municipalités et qu'elle a déclaré que la signature du nouveau pacte fiscal le serait avant la fin de l'année 2005 ;

CONSIDÉRANT qu'il n'y aura pas de nouvel argent de disponible pour le nouveau pacte fiscal et qu'il faudra peut-être prendre l'argent supplémentaire demandé par les petites municipalités pour combler leurs besoins à même celui octroyé aux villes ;

CONSIDÉRANT que ces dernières ont beaucoup plus de marge de manœuvre pour trouver de nouvelles sources de financement et que l'activité économique qui s'y déroule n'est nullement comparable à celle des petites municipalités, surtout celles qui sont situées dans les régions éloignées ;

CONSIDÉRANT que la ministre des Affaires municipales et des Régions, madame Nathalie Normandeau, connaît la situation financière inquiétante des petites municipalités et leur position qui est fondée sur des faits réels ainsi que leur volonté réelle de s'en sortir ;

CONSIDÉRANT que la ministre des Affaires municipales et des Régions, madame Nathalie Normandeau, devra avoir le courage politique de prendre une décision pour répondre aux attentes des petites municipalités et corriger les erreurs passées ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers (6) que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables demande à la ministre des Affaires municipales et des Régions, madame Nathalie Normandeau, de reprendre au plus vite les négociations sur le nouveau pacte fiscal, qu'elle profite de l'occasion pour corriger les injustices commises envers les petites municipalités par l'actuel pacte fiscal et que la signature du nouveau pacte fiscal se fasse de façon à ce qu'il puisse être en vigueur pour l'année 2006.

ADOPTÉE

2005-11-296

CSSS Vallée-de-la-Batiscan - Rencontre

Il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (6) d'autoriser Yvon Bourassa afin de représenter le conseil municipal lors de la rencontre du 16 novembre prochain à Ste-Thècle du CSSS Vallée-de-la-Batiscan. La municipalité remboursera les frais de déplacement.

ADOPTÉE

2005-11-297

Chemin du Lac-Huron – Aide financière

CONSIDÉRANT l'annonce tardive de l'aide financière de 75 000 \$ pour le chemin du Lac-Huron par le ministre des Transports Michel Després ;

CONSIDÉRANT l'ampleur des travaux, des plans & devis scellés par un ingénieur étaient requis, apportant ainsi des délais supplémentaires relativement à la procédure d'appels d'offres sur invitation et l'octroi de contrat ;

CONSIDÉRANT qu'après le 14 octobre 2005, le conseil ne pouvait plus siéger, conformément à la loi, puisque des élections devaient être tenues à tous les postes ;

CONSIDÉRANT que la période hivernale approche et que les travaux ne peuvent se réaliser avec de la neige au sol, rendant ainsi presque impossible le respect de l'échéance des travaux de la première phase étant fixé au 31 mars 2006 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Réal Marcotte et résolu à la majorité des conseillers (5) que ce conseil demande à monsieur Michel Després, ministre des Transports, de transférer le montant de 40 000 \$ alloué pour l'exercice financier 2005-2006, de manière à l'ajouter au deuxième versement de 20 000 \$ prévu pour l'année budgétaire 2006-2007, portant ainsi le versement à 60 000 \$ et le solde de 15 000 \$ demeurerait au cours de l'année budgétaire 2007-2008. Jean-Pierre Delisle s'enregistre contre cette résolution.

ADOPTÉE

Le maire, monsieur Jacques Vincent procède à la lecture du discours du maire conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal Ce discours sera disponible sur le site internet de la municipalité. (www.lac-aux-sables.qc.ca)

Début de la période de question : 20 h 12

Fin de la période de question : 20 h 33

2005-11-298

Nomination d'un répondant - CRSBP

Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (6) que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables nomme Marielle Denis comme répondant municipal de la bibliothèque auprès du CRSBP du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie.

ADOPTÉE

2005-11-299

Démolition 30, 1^{er} rang Price – Autorisation d'exécution

CONSIDÉRANT qu'un jugement a été rendu le 29 septembre 2005 accueillant la requête visant à ordonner la démolition du bâtiment résidentiel situé au 30, 1^{er} rang Price, de combler les fondations et de remettre les lieux dans un état comparable au milieu environnant ;

CONSIDÉRANT que le jugement a été signifié par huissier le 11 octobre 2005 et que monsieur Perron avait trente (30) jours suivant la date de signification pour procéder aux travaux ordonnés ;

CONSIDÉRANT que le 14 novembre 2005, madame Katy Bacon s'est rendue sur les lieux et a constaté que les travaux n'étaient pas faits (des photos ont été prises) ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (6) que ce conseil demande à la firme Tremblay, Bois, Mignault, Lemay de transmettre un dernier avis à monsieur Jean-Guy Perron l'informant qu'à défaut d'avoir réalisé les travaux le 25 novembre 2005, la municipalité procédera elle-même aux travaux le lundi 28 novembre 2005. Les coûts de démolition seront assumés par monsieur Perron et constitueront, contre son immeuble, une charge assimilée à une taxe foncière et recouvrable de la même manière. Il est de plus résolu d'engager la somme de 2 500 \$ pour effectuer les travaux. Monsieur Gilles Hamelin, inspecteur municipal est autorisé à engager un entrepreneur pour la démolition.

ADOPTÉE

2005-11-300 **Avis de motion – Modification du règlement de zonage 90-199**

Yvon Bourassa donne avis de motion que lors de la prochaine assemblée ou lors de toute assemblée subséquente, le conseil étudiera et adoptera s'il y a lieu, un règlement modifiant le règlement de zonage 90-199 afin d'autoriser les bâtiments agricoles comme bâtiments secondaires et les bâtiments locatifs comme bâtiments secondaires sur les campings.

2005-11-301 **Avis de motion – Modification du règlement 93-250 concernant l'établissement d'un service de protection contre l'incendie composée de pompiers à temps partiel, dans la municipalité de Lac-aux-Sables**

Jean-Pierre Delisle donne avis de motion que lors de la prochaine assemblée ou lors de toute assemblée subséquente, le conseil étudiera et adoptera s'il y a lieu, un règlement modifiant le règlement 93-250 concernant l'établissement d'un service de protection contre l'incendie composée de pompiers à temps partiel, dans la municipalité de Lac-aux-Sables, afin de déterminer la couverture du service incendie sur le territoire de la municipalité.

2005-11-302 **Enfouissement de fils électriques – 79, chemin Sainte-Marie**

ATTENDU la demande de monsieur Marion Mailhot déposée le 3 novembre 2005 à l'effet d'obtenir l'autorisation de passer un service électrique transversalement sous le chemin Sainte-Marie afin d'alimenter sa résidence sise au 79, chemin Ste-Marie ;

ATTENDU qu'une servitude a été accordée par monsieur Serge Marcotte pour le passage souterrain des fils à partir du poteau situé à l'arrière de son terrain ;

ATTENDU que les travaux seront réalisés par un maître électricien, soit monsieur Réjean Magny ;

ATTENDU que tous les frais inhérents à ces installations sont à la charge du propriétaire.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (6) que ce conseil autorise l'enfouissement de fils électriques d'Hydro Québec sous le chemin Sainte-Marie afin de desservir l'adresse civique 79 aux conditions énumérées sur la lettre du 3 novembre 2005 du demandeur à savoir :

- 1- Traverser le chemin Sainte-Marie à 90 degrés ;
- 2- Les conducteurs seront contenus à l'intérieur d'un conduit de 4 pouces de diamètre ;
- 3- Le conduit sera enfoui à 4 pieds de profondeur ;
- 4- Un ruban de couleur jaune sera placé à 12 pouces au-dessus du conduit pour en signaler la présence.

ADOPTÉE

2005-11-303

Adoption des comptes fournisseurs

Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que les comptes suivants soient adoptés et payés :

FOURNISSEURS

NOM	DESCRIPTION	N ^o DE CHÈQUE	MONTANT
Hydro-Québec	Électricité	746	827,15
Nicolas Hamelin	Rému.Inspec.Agraire	747	65,00
Christianne Plante	Brigadière	748	70,00
Daniel Bédard	Conciergerie	749	281,26
Asso.Direc.Municipaux C.N.	Formation	750	149,53
	Contrat CN travaux	751	2127,96
Crédit Ford	Paieement camion Ford	752	754,95
Julien Perron	Sous-traitance dépotoir	753	110,00
Daniel Bédard	Conciergerie	754	220,46
Christianne Plante	Brigadière	755	70,00
Bell Mobilité Inc	Téléphone-adm.	756	37,60
Oze Publicité	Echo du Lac Oct-05	757	172,53
Transport Adap.Méki.	Transport	758	10,00
Daniel Bédard	Sous-traitance	759	166,66
Daniel Bédard	Conciergerie	760	220,46
Christianne Plante	Brigadière	761	70,00
Telus	Téléphone	762	1082,47
Alice Gaudet	Remb. Permis	763	10,00
Richard Lajoie	Remb. Taxes	764	186,63
CMVDL	Don et subvention	765	961,38
MRC de Mékinac	Autres services	766	200,00
Christianne Plante	Brigadière	767	70,00
Daniel Bédard	Inspecteur regl. Chiens	768	125,00
Daniel Bédard	Conciergerie	769	220,46
La Capital Ass. Pers.	Assurance collective	770	2479,36
Ghislain Trépanier	Rémunération incendie	771	38,00
Soc. Canadienne Postes	Trousse d'élection	772	802,32
Ministre des Finances	Registre	773	58,00
Syndic Cana.Fonc Publ.	Part payé par les empl.	774	248,67
Oze Publicité	Echo du Lac – Nov 05	775	172,53
Ministère Revenu Qué	Remise au gouv. Prov.	776	4548,19

Receveur Gén.Canada	Remise au gouv. Fédé.	777	2428,42
Ultramar	Essence	778	585,24
Augustincic Frédéric	Remb. Certificat	779	27,66
Edith Groleau	Remb. Certificat	780	54,88
Patrick Groleau	Remb. Certificat	781	159,64
Groleau Pierrette	Remb. Certificat	782	59,02
Denise Groleau	Remb. Certificat	783	58,03
Raymond Lefebvre	Remb. Certificat	784	18,05
Camping Pronovost	Remb. Certificat	785	67,37
Provencher Helene	Remb. Certificat	786	48,10
Géralda Arcand	Remb. Certificat	787	112,03
Jean-Claude Lavallée	Remb. Certificat	788	62,88
Philippe Tousignant	Remb. Certificat	789	31,35
Robert Piché	Remb. Certificat	790	14,65
Philippe Tousignant	Remb. Certificat	791	45,74
Rolande Béland	Remb. Certificat	792	30,25
Raymond Lefebvre	Remb. Certificat	793	284,95
Sylvain Robert	Remb. Certificat	794	256,63
Érablière Batiscan Inc	Remb. Certificat	795	22,54
La Soc. Ville-Marie	Remb. Certificat	796	21,79
Monique Germain	Remb. Certificat	797	10,85
9133-3807 Québec	Remb. Certificat	798	22,05
Christianne Plante	Brigadière	799	70,00
Daniel Bédard	Conciergerie	800	220,46
Fonds Solidarité FTQ	Part payé employé	801	250,00
Serge Vaillancourt	Remb. Certificat	802	77,23
Paul Lavoie	Remb. Certificat	803	73,46
Camping LAS	Remb. Certificat	804	3,89
Crédit Ford	Paie ment camion Ford	805	Cheque ann
Crédit Ford	Paie ment camion Ford	806	1509,90
OMH Lac-aux-Sables	Participation OMH	807	663,00
Groupe CLR	Sous-traitance-Incendie	808	48,08
Bell Mobilité Inc	Téléphone-Adm.	809	38,61
Daniel Bédard	Conciergerie	810	232,46
Christianne Plante	Brigadière	811	70,00
Alarmes Mauriciennes	Contrat sécurité	812	1613,81
Also	Entretien-voirie	813	193,45
Ate.Claude Tousignant	Pièces-Sous-traitance	814	2989,99
Batterie Direct	Sous-traitance	815	83,91
Biolab	Analyse de l'eau	816	783,68
Centre MAP	Matériaux	817	5239,32
Club Golf Le St-Rémi	Don et subvention	818	100,00
C.S. de Laval	Formation – Incendie	819	133,00
Communication LAS	Sous-traitance-incendie	820	968,41
Const.Pavage Portneuf	Entretien-Aqueduc	821	398,32
Les Consul.R.Gervais	Honoraires Profes.	822	1518,33
Daniel Durocher Inc	Sous-trait-Ecl.des rues	823	214,17
Danny Morin	Colloque-P.R.	824	213,00
Distribution Robert Enr	Matériel – Salle H. Jct	825	676,34
Ébénisterie Pellerin Enr	Toilette-Salle H.Jct	826	69,02
Les Ent. CG Bertrand	Matériel-Sous-trait.	827	6307,22
Les Ent. F. Fugère Inc	Sous-traitance	828	1509,72
Les Excava.Jovanes	Sous-traitance	829	8848,31
Fédé.Québ.des Muni.	Messagerie-Adm.	830	107,37
Filtrum Inc	Entretien-Usine	831	2834,56
Fonds de l'info.foncier	Droit de mutations	832	42,00
François Fugère	Sous-traitance	833	419,85
Garage G. Champagne	Pièces-Petits outils	834	933,14

Garage D. Morin	Sous-traitance-véhicules	835	284,58
IMS Experts Conseil	Honoraires Profes.	836	2300,50
Jean-Guy Vermette	Sous-traitance-Voirie	837	1797,24
Jean-Louis Lajoie Inc	Sous-trait.-chauffage	838	136,59
Lafrance & Trudel Inc	Sous-trait-Garage - HJet	839	1425,47
Normand Lapointe	Frais déplacement-CCU	840	201,60
Microgest Informati.	Fibre optique-Internet	841	581,81
MRC de Mékinac	Quote-part-Vidan.fosses	842	10110,12
Municipalité LAS	Fourn. Bureau-postes	843	120,77
Pétrole de la Mauricie	Huile à chauffage	844	855,20
Praxair Products Inc	Accessoires-petits outils	845	15,42
Québec Municipal	Gestion du personnel	846	30,00
9069-4142 Quebec Inc	Sous-traitance	847	7177,55
Services Matrec Inc	Cueillette-contenants	848	4194,67
Signoplus	Signalisation	849	3368,75
Wolseley Canada	Matériel-Egout-Aque.	850	3289,10
Wurth Canada Ltée	Matériel-Usine	851	179,37
Canadien National	Entretien-voirie	852	1260,00
Pitney Works	Frais de poste	853	1626,55
Michel Genest	Remb. De taxes	854	6,65
Jacques Vincent	Rému. Élu	502725	472,29
CMVDL	Commandite-Rallye	855	25,00
La Petite Enfance	Aide financière	856	50,00
Soc. Cana.Postes	Frais de poste	857	63,78
Transport Ada.Méki	Remb.transport	858	5,00
Christianne Plante	Brigadière	859	70,00
Daniel Bédard	Conciergerie	860	228,46
Jean-Guy Vermette	Remb. Soumission	861	347,07
Ultramar	Essence	862	717,21
Bureau en Gros	Fourniture bureau	863	34,03
Madeleine Hébert	Remb. Fourn. Bureau	864	44,36
Telus Québec	Téléphone	865	762,20
Katy Bacon	Club social	866	68,00
Gilles Hamelin	Club social	867	96,00
Nathalie Vallée	Club social	868	96,00
Madeleine Hébert	Club social	869	96,00
Daniel Bédard	Conciergerie	870	220,46
Christianne Plante	Brigadière	871	70,00
Telus Québec	Téléphone	872	93,84

SALAIRE

NOM	N ^o DE CHÈQUE	MONTANT
Gilles Hamelin	502650	468,89
Pierre Brouillette	502651	385,98
Nathalie Vallée	502652	536,99
Katy Bacon	502653	370,10
Marc Gingras	502654	383,12
Madeleine Hébert	502655	358,95
Daniel Beaupré	502656	28,00
Danny Morin	502657	66,00
Lise Leduc	502658	54,00
Luce Laframboise	502659	100,00
Yvon Bourassa	502660	27,00
Stéphane Daunais	502661	72,00
Gilles Hamelin	502662	23,00

Nicolas Hamelin	502663	23,00
Eric Martel	502664	23,00
Claude Ricard	502665	46,00
Renald Vallée	502666	471,15
Nathalie Vallée	502667	582,76
Marc Gingras	502668	375,23
Gilles Hamelin	502669	473,11
Katy Bacon	502670	457,70
Madeleine Hébert	502671	358,96
Renald Vallée	502672	638,49
Pierre Brouillette	502673	385,98
Madeleine Hébert	502674	437,98
Gilles Hamelin	502675	507,01
Katy Bacon	502676	371,30
Marc Gingras	502677	375,23
Nathalie Vallée	502678	498,14
Pierre Brouillette	502679	385,98
Renald Vallée	502680	452,86
Daniel Beaupré	502681	57,00
Stéphane Daunais	502682	53,00
Luce Laframboise	502683	53,00
Ghislain Trépanier	502684	Annulé
Madeleine Hébert	502685	360,20
Pierre Brouillette	502686	404,76
Renald Vallée	502687	485,71
Gilles Hamelin	502688	545,70
Nathalie Vallée	502689	496,82
Marc Gingras	502690	375,23
Katy Bacon	502691	393,52
Nathalie Vallée	502692	500,07
Madeleine Hébert	502693	361,90
Katy Bacon	502694	371,37
Renald Vallée	502695	492,66
Gilles Hamelin	502696	576,15
Marc Gingras	502697	375,23
Pierre Brouillette	502698	404,76
Danny Morin	502699	60,00
Luce Laframboise	502700	54,00
Madeleine Hébert	502701	521,76
Nathalie Vallée	502702	655,36
Lucie Charest	502703	211,01
Géraldine Gagnon	502704	137,39
Marc Tessier	502705	77,81
Monique Lachance	502706	96,43
Sylvie Chrétien	502707	72,23
Lisette Veillette	502708	98,05
Stéphane Daunais	502709	77,81
Linda Simard	502710	172,23
Luce Laframboise	502711	129,02
Louise Morin	502712	132,37
Pierrette Béland	502713	98,05
Louise Veillette	502714	72,23
Katy Bacon	502715	96,43
Nathalie Gagnon	502716	72,23
Manon Laframboise	502717	96,43
Ginette Beaupré	502718	72,23
Elisabeth Hamelin	502719	96,43
Raymond Boucher	502720	72,56

Jeanne Soulard	502721	49,02
Claude Tremblay	502722	36,28
Marius St-Amant	502723	157,85
Yvon Bourassa	502724	157,85
Jacques Vincent	502725	Annulé
Réal Marcotte	502726	157,85
Jacques Champagne	502727	157,85
Marielle Denis	502728	157,85
Jean-Pierre Delisle	502729	157,85
Daniel Beaupré	502730	157,28
Yvon Bourassa	502731	25,00
Gilles Hamelin	502732	538,43
Madeleine Hébert	502733	361,90
Nathalie Vallée	502734	538,90
Katy Bacon	502735	429,92
Marc Gingras	502736	375,23
Renald Vallée	502737	523,37
Pierre Brouillette	502738	434,75
Daniel Beaupré	502739	92,50
Michel Bédard	502740	62,50
Julie Bertrand	502741	28,00
Yvon Bourassa	502742	62,50
Stéphane Daunais	502743	108,50
Jean-Pierre Delisle	502744	7,00
Nicolas Hamelin	502745	30,50
Claude Ricard	502746	30,50
Danny Morin	502747	60,00
Lise Leduc	502748	36,00
Luce Laframboise	502749	18,00
Gilles Hamelin	502750	637,30
Madeleine Hébert	502751	361,90
Katy Bacon	502752	508,72
Marc Gingras	502753	375,23
Renald Vallée	502754	500,35
Pierre Brouillette	502755	434,75
Nathalie Vallée	502756	552,50
Gilles Hamelin	502757	629,91
Renald Vallée	502758	545,48
Nathalie Vallée	502759	571,95
Marc Gingras	502760	312,12
Madeleine Hébert	502761	361,90
Pierre Brouillette	502762	434,75
Katy Bacon	502763	397,92
Daniel Beaupré	502764	27,00

ADOPTÉE

Je soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la liste des comptes ci-dessus.

Nathalie Vallée, g.m.a
Directrice générale & Secrétaire-trésorière

2005-11-304 **Engagement de crédits – Novembre 2005**

Il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l’unanimité des conseillers (6), que les dépenses suivantes soient autorisées en novembre 2005, selon la liste présentée.

- Pièces & Acc. – Camion d’utilité 687 \$

Total : 687 \$

ADOPTÉE

2005-11-305 **Avis de motion – Modification du règlement 93-254 sur les colporteurs**

Jacques Champagne donne avis de motion que lors de la prochaine assemblée ou lors de toute assemblée subséquente, que ce conseil étudiera et adoptera s’il y a lieu, un règlement modifiant le règlement 93-254 sur les colporteurs concernant l’exemption pour les organismes à but non-lucratifs de la municipalité.

2005-11-306 **Nomination du maire suppléant**

Il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l’unanimité des conseillers (6) que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables nomme le conseiller Marius St-Amant comme maire suppléant pour la prochaine année.

ADOPTÉE

2005-11-307 **Organigramme municipal - Nomination**

Il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l’unanimité des conseillers (6) que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables nomme les conseillers responsables de chacun des départements municipaux à savoir :

Département	Conseiller responsable	Poste
Administration	Jacques Vincent	Maire
Sécurité publique	Yvon Bourassa	Conseiller siège # 5
Bibliothèque	Marielle Denis	Conseillère siège # 4
Loisirs	Réal Marcotte	Conseiller siège # 2
Parcs & Terrains de jeux	Réal Marcotte	Conseiller siège # 2
Salles municipales (LAS & HJ)	Marius St-Amant	Conseiller siège # 1
Transport (voirie – dénivellement - signalisation	Marius St-Amant Jean-Pierre Delisle	Conseiller siège # 1 Conseiller siège # 6
Égout	Jacques Champagne	Conseiller siège # 3
Aqueduc	Yvon Bourassa	Conseiller siège # 5
Dépôt en tranchée	Marius St-Amant	Conseiller siège # 1
Urbanisme & Environnement	Jacques Champagne	Conseiller siège # 3
Développement économique	Marielle Denis	Conseillère siège # 4
Développement social (OMH)	Jacques Vincent Jacques Champagne	Maire Conseiller siège # 3

ADOPTÉE

2005-11-308 **Nomination d'un représentant du conseil – Comité consultatif d'urbanisme**

Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers (6) que le conseil de la Municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables nomme Jacques Champagne comme représentant du conseil afin de siéger au Comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE

2005-11-309 **Nomination de deux représentants du conseil – Office municipal d'habitation**

Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables nomme Jacques Vincent et Jacques Champagne comme représentants du conseil afin de siéger à l'Office municipal d'habitation de Lac-aux-Sables.

ADOPTÉE

2005-11-310 **Nomination d'un représentant du conseil - Mismek**

Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Marius St-Amant et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables nomme Jacques Vincent comme représentant du conseil afin de siéger au comité MISMEK.

ADOPTÉE

2005-11-311 **Fossé – Rue du Parc – Marcellin Briand**

CONSIDÉRANT la résolution 2005-10-271 que le conseil municipal a adopté lors de la séance du 3 octobre dernier demandant au propriétaire du 102, rue du Parc de refaire le fossé et de procéder à la pose d'un ponceau à l'avant de sa propriété ;

CONSIDÉRANT les photos prises le 17 octobre 2005 par Katy Bacon, inspecteur en bâtiment et en environnement démontrant qu'il n'y avait aucune accumulation d'eau entre le 100 et le 102, rue du Parc malgré le temps pluvieux des jours précédents ;

CONSIDÉRANT que la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables doit prévoir l'égouttement des eaux de surface ;

CONSIDÉRANT qu'une rencontre a eu lieu avec le représentant du 102, rue du Parc afin de d'exposer la problématique ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Marius St-Amant et résolu à l'unanimité des conseillers (6) que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables abroge la résolution 2005-10-271 et ordonne et décrète les travaux suivants :

- Procède à la pose d'un ponceau de 16 pouces qui traversera la rue du Parc afin de permettre l'écoulement des eaux de surface qui seront dirigées vers le fossé du côté nord de la rue du Parc, ce dernier sera nettoyé, pour enfin rejoindre le cours d'eau Buisson.

ADOPTÉE

2005-11-312 **Formation – Fonds sur l’infrastructure municipale rurale (FIMR) – MAMR/CERIU**

Il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l’unanimité des conseillers (6) que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables autorise la Directrice générale & Secrétaire-trésorière à participer à la formation concernant le Fonds sur l’infrastructure municipale et rurale (FIMR) qui se tiendra à Shawinigan le 30 novembre 2005. La municipalité défraiera les frais d’inscription de 195,54 \$ en plus des frais de déplacement.

ADOPTÉE

2005-11-313 **Demande de commandite – Table tourisme – Rallye automobile**

ATTENDU la demande de commandite adressée au conseil municipal pour le rallye automobile de la Table tourisme de Lac-aux-Sables ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Marielle Denis et résolu à l’unanimité des conseillers (6) que la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accorde 25 \$ à titre d’aide financière pour la tenue du rallye automobile annuel.

ADOPTÉE

2005-11-314 **Mise aux normes du réseau de distribution d’eau potable – Règlement 2005-439 - Retrait**

CONSIDÉRANT que le ministère des Affaires municipales a requis de la municipalité un estimé révisé des coûts pour les fins de notre demande d’aide financière et que cet estimé révisé porte les coûts projetés à 1 890 000 \$;

CONSIDÉRANT que la somme prévue au règlement d’emprunt 2005-439 concernant la mise aux normes du réseau de distribution d’eau potable ne sera pas suffisante pour réaliser l’ensemble des travaux ;

CONSIDÉRANT que jusqu’à ce que la municipalité ait en main les plans et devis et, ultimement, que les soumissions aient été ouvertes, la municipalité ne connaîtra pas avec exactitude le montant des travaux ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Marielle Denis et résolu à l’unanimité des conseillers (6) que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables procède au retrait du règlement 2005-439 décrétant les travaux de mise aux normes du réseau de distribution d’eau potable, comportant une dépense n’excédant pas 1 640 000 \$ et décrétant un emprunt à long terme n’excédant pas cette somme, remboursable en 10 ans.

ADOPTÉE

2005-11-315 **Avis de motion – Règlement 2003-414 visant l’établissement de plans & devis pour la recherche en eau potable pour un montant n’excédant pas 157 600 \$, remboursable en 20 ans**

Yvon Bourassa donne avis de motion que lors de la prochaine séance ou lors de toute assemblée subséquente, ce conseil étudiera et adoptera s'il y a lieu un règlement modifiant l'annexe A du règlement 2003-414 visant l'établissement de plans & devis pour la recherche en eau potable pour un montant n'excédant pas 157 600 \$, remboursable en 20 ans.

2005-11-316

Usine d'épuration – Autorisation de signataire – Demande d'aide financière FIMR

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire transmettre une demande d'aide financière concernant un système de traitement des eaux usées et des travaux correctifs au poste de pompage numéro 2 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (6) :

QUE madame Nathalie Vallée, Directrice générale & Secrétaire-trésorière, soit autorisée à transmettre au MAMR le dossier du projet de « Construction d'un système de traitement des eaux usées et travaux correctifs au poste de pompage no 2 » comprenant le « formulaire de présentation du projet » et tous les documents annexes ;

QUE la Municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet ;

QUE madame Nathalie Vallée soit également autorisée à signer le « formulaire de présentation du projet » pour attester que les renseignements fournis et les documents joints sont véridiques et complets.

ADOPTÉE

2005-11-317

Dépôt des recommandations du Comité de réflexion

CONSIDÉRANT le dépôt des recommandations du Comité de réflexion à savoir :

- ✓ Augmentation de la superficie minimale des terrains non-desservis par l'aqueduc et l'égout à 4500m² pour les lots situés à moins de 300 mètres d'un lac ou à moins de 100 mètres d'un cours d'eau. (relatif à l'article 30 du règlement de lotissement) ;
- ✓ Établissement d'une exigence minimale de 50mètres linéaire de rive pour un terrain en bordure d'un plan d'eau (« façade au lac »). (aucun article dans le règlement de lotissement) ;
- ✓ Augmentation de la marge de recul minimale d'implantation d'une construction (hors-tout) incluant des galeries par rapport à la ligne des hautes eaux de 20mètres. (relatif à l'article 81 du règlement de zonage) ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (6) d'accepter le dépôt des recommandations du Comité de réflexion.

ADOPTÉE

2005-11-318

Soumission sur invitation – Déneigement des cours municipaux – Hervey Jonction

Il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (6) que le conseil de la Municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables demande des soumissions sur invitation pour le déneigement des cours des immeubles municipaux du secteur Hervey Jonction aux entrepreneurs suivants :

- Jean-Guy Vermette
- Fritz Scheiddeger
- Emil Meyerhans
- Les Entreprises F. Fugère inc.
- Jacquelin Beaupré

Les soumissions, dans des enveloppes scellées et portant la mention « Déneigement – Hervey Jonction », seront reçues au bureau municipal jusqu'à 13 h 30 le 29 novembre 2005 et seront ouvertes au même moment.

ADOPTÉE

2005-11-319

Nomination CCU – Sièges # 2 et # 4

CONSIDÉRANT que les mandats des sièges # 2 et # 4 viennent à échéance le 31 décembre 2005 ;

CONSIDÉRANT que monsieur Normand Lapointe au siège # 2 a manifesté le désir de renouveler son mandat pour 2 ans ;

CONSIDÉRANT que monsieur Gaetan Hamelin au siège # 4 a transmis une lettre au conseil municipal mentionnant qu'il ne désirait pas renouveler son mandat ;

CONSIDÉRANT que le conseil a reçu des mises en candidatures afin de remplacer monsieur Hamelin à savoir :

- Cathy Fraser
- Daniel Bédard
- Richard Lavallée

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (6) que le conseil de la Municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables nomme :

- Monsieur Normand Lapointe au siège # 2 pour un mandat de deux (2) ans se terminant le 31 décembre 2007 et ;
- Richard Lavallée au siège # 4 pour un mandat de deux (2) ans se terminant le 31 décembre 2007.

Les nouvelles nominations sont effectives en date des présentes.

ADOPTÉE

2005-11-320

L'Emblème floral - Concours

CONSIDÉRANT que le ministère des Affaires municipales et des Régions en collaboration avec la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec a mis sur pied un programme afin de choisir une fleur emblème pour chacune des municipalités ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (6) que le conseil de la Municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables organise un concours auprès des élèves de l'école le Sablon d'Or afin de choisir une fleur emblème à la municipalité. Un prix de 50 \$ sera accordé au gagnant et une plantation symbolique s'effectuera lors de la Semaine des municipalités en juin 2006. Il est de plus résolu de nommer sur le comité de sélection les membres du conseil suivants soient : Marielle Denis, Réal Marcotte, Jacques Champagne, Marius St-Amant et la Directrice générale & Secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE

2005-11-321

Diffusion des émissions régionales – Distribution par satellite

CONSIDÉRANT que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications du Canada (CRTC) a été créé pour tenir compte des préoccupations et besoins régionaux, conformément à la Loi sur la radiodiffusion ;

CONSIDÉRANT que les informations régionales ne sont pas diffusées dans les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec par les services diffusés par satellite ;

CONSIDÉRANT que le CRTC doit corriger cette situation afin que les abonnés de Bell ExpressVu et Star Choice puissent capter les émissions régionales et les messages d'intérêt public ;

CONSIDÉRANT que les commerçants, entreprises et autres organismes desdites régions sont privés de visibilité, leurs publicités n'étant pas diffusées auprès de cette clientèle abonnée à ces deux compagnies de distribution par satellite ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers (6) de demander au CRTC d'intervenir auprès des compagnies de distribution par satellite Bell ExpressVu et Star Choice afin que les stations régionales suivantes soient ajoutées aux services offerts à leurs abonnés respectifs, soit :

CFKM-TV (TQS) : diffusé en Mauricie et au Centre-du-Québec, de Nicolet à St-Tite et de Louiseville à Portneuf. ;

Bulletin d'information régionale du lundi au vendredi à 17 h 30 ;

CHEM-TV (TVA) : diffusé en Mauricie et au Centre-du-Québec, de La Tuque à Drummondville et de Joliette à Portneuf ;

Bulletin d'information régionale du lundi au vendredi à 12 h 10 et 18 h 10 ;

CKTM-TV (Radio-Canada) diffuse en Mauricie et au Centre-du-Québec, de Drummondville à La Tuque.

Bulletin d'information régionale du lundi au vendredi à 18 h 00.

Il est également résolu que cette résolution soit transmise au CRTC et aux deux compagnies de distribution Bell ExpressVu et Star Choice.

ADOPTÉE

2005-11-322

Fermeture de bureaux de poste et d'installations postales

ATTENDU que Postes Canada effectue une révision de l'ensemble de son réseau postal et qu'elle a annoncé son intention de fermer le centre de tri de Québec comme étant la toute première étape de son examen ;

ATTENDU que le gouvernement fédéral semble appuyer le projet de Postes Canada de fermer le centre de tri de Québec, à partir de décembre 2005, ce qui entraînera l'élimination de 302 emplois ;

ATTENDU que le gouvernement fédéral permet à Postes Canada de fermer des bureaux de poste, et ce, en dépit du moratoire qui interdit la fermeture de bureaux de poste situés dans les petites villes et les régions rurales ;

ATTENDU que le réseau postal public assure un lien entre les collectivités de ce pays immense et aide à surmonter les différences et la distance qui les séparent ;

ATTENDU que le réseau postal public joue un rôle clé dans la vie sociale et économique de ce pays en fournissant des emplois et une infrastructure nécessaire à la prospérité des collectivités et à la croissance des entreprises ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (6) que ce conseil demande au ministre responsable de Postes Canada, monsieur John McCallum que le gouvernement canadien donne instruction à Postes Canada :

1. d'annuler la fermeture du centre de tri de Québec et de mettre fin à tout autre projet de fermeture d'installations postales ailleurs aux pays ;
2. de tenir des consultations auprès de la population, des syndicats des postes et autres principaux intervenants en vue d'élaborer un processus uniforme et démocratique qui permettra de décider des modifications à apporter au réseau de Postes Canada ;
3. de maintenir, d'élargir et d'améliorer notre réseau postal.

Une copie sera aussi transmise à la présidente du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, à Marcel Gagnon, député fédéral et à la présidente de Postes Canada.

ADOPTÉE

2005-11-323

Pétition pour le retrait des obus dans le lac St-Pierre

ATTENDU que de 1952 à 2000, la Défense nationale a procédé à des tirs d'obus dans le lac St-Pierre ;

ATTENDU qu'environ 300 000 obus, dont 8000 non explosés, gisent au fond du lac St-Pierre ;

ATTENDU que depuis l'an 2000, le lac St-Pierre a été reconnu comme réserve mondiale de la biosphère par l'UNESCO ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (6) que le conseil de la Municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables demande au Gouvernement du Canada de prendre ses responsabilités en intervenant pour retirer les obus gisant dans le lac St-Pierre.

ADOPTÉE

2005-11-324 **Taxes à recevoir - Recouvrement**

CONSIDÉRANT l'article 1022 du *Code municipal* qui stipule que la Directrice générale & Secrétaire-trésorière doit préparer, dans le cours du mois de novembre, un état mentionnant les noms et états de toutes personnes endettées pour taxes municipales et que ce dernier doit être soumis au conseil et approuvé par lui ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Yvon Bourassa et résolu unanimement que ce conseil approuve l'état déposé par la Directrice générale & Secrétaire-trésorière et autorise cette dernière à faire parvenir un avis écrit à chacune des personnes inscrites sur le document présenté à cette fin et donnant jusqu'au 30 novembre 2005 pour acquitter toute somme due. À défaut de respecter ce délai, les comptes en retard seront transmis à la firme Tremblay, Bois, Mignault, Lemay pour recouvrement.

ADOPTÉE

2005-11-325 **MTO – Identification des cours d'eau**

Il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (6) que le conseil de la Municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables demande au Ministère des Transports d'identifier les cours d'eau qui passent sous les routes numérotées soient :

- Rivière Tawachiche : route 153
- Rivière La Propre : route 153
- Rivière Batiscan : route 363.

ADOPTÉE

2005-11-326 **Accès-Logis - Appui**

CONSIDÉRANT qu'un projet est présentement à l'étude pour la construction de 10 unités de logements pour les personnes de 75 ans et plus ou personnes âgées en perte d'autonomie et 4 chambres pour personnes en plus forte perte d'autonomie et l'aménagement d'un local pour recevoir un médecin et autres professionnels de la santé ;

CONSIDÉRANT qu'une implication du milieu est demandé afin d'appuyer ce projet ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (6) que concernant le projet présenté dans le cadre du programme Accès-Logis, la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables s'engage à :

1. faire l'installation gratuite des infrastructures (entrées de service aqueduc et égout) ;
2. donner un congé sur une période de 25 ans de l'impôt foncier et du déneigement annuel du stationnement ;
3. de payer la différence du coût mensuel de loyer de locataire à faibles revenus (l'excédent du coût du loyer dépassant 25% de son revenu mensuel) Le coût annuel est remboursé à la municipalité à 90% par les autorités gouvernementales concernées.

ADOPTÉE

2005-11-327 **Telus – Service cellulaire**

CONSIDÉRANT un courriel transmis à monsieur Pierre Buisson de la part de madame Isabelle Bernard mentionnant que Lac-aux-Sables était prévu dans la liste des nouvelles ouvertures en 2005 ;

CONSIDÉRANT qu'à ce jour le service n'est toujours pas disponible ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (6) de demander à Telus :

- 1- une rencontre avec un représentant afin d'expliquer notre dossier ;
- 2- de procéder à l'installation d'une tour cellulaire à Lac-aux-Sables afin de desservir notre population.

ADOPTÉE

2005-11-328 **Autorisation signataire – Caisse populaire de la Seigneurie des Gondines**

Il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (6) que tous les chèques et ordres de paiement de la Municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables soient tirés au nom de la Municipalité et signés par monsieur Jacques Vincent, maire et par madame Nathalie Vallée, Directrice générale & Secrétaire-trésorière ou dans le cas d'absence ou d'incapacité d'agir du maire ou d'une vacance dans la charge, par monsieur Marius St-Amant, membre du conseil et par madame Nathalie Vallée, Directrice générale & Secrétaire-trésorière. Cette résolution sera transmise à ladite Caisse populaire et demeure en vigueur tant qu'elle n'est pas remplacée.

ADOPTÉE

2005-11-329 **Association Lac Georges – Rencontre du 4 décembre 2005 - Autorisation**

CONSIDÉRANT que les propriétaires du secteur du Lac Georges tiennent une rencontre dimanche le 4 décembre 2005 à Notre-Dame-de-Montauban relativement à la verbalisation des chemins des Sittelles et du Tangara et requièrent la présence de la Directrice générale & Secrétaire-trésorière ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (6) que ce conseil autorise la Directrice générale & Secrétaire-trésorière à assister à la rencontre du dimanche 4 décembre 2005 à Notre-Dame-de-Montauban. La municipalité

défraiera les frais de déplacement et payera à madame Vallée les heures de déplacement et de réunion à 1.5 fois son tarif horaire.

ADOPTÉE

2005-11-330 **Nomination – Pompiers stagiaires**

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur incendie des candidatures soumises et conformément à l'article 5 du règlement 93-250 concernant l'établissement d'un service de protection contre l'incendie ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (6) que le conseil de la municipalité de la Paroisse accepte les recommandations du directeur incendie, monsieur Daniel Beaupré et nomme messieurs Frédéric Abel et Karl Bédard comme pompiers stagiaires de la Brigade d'incendie de Lac-aux-Sables.

ADOPTÉE

Début de la période de question : 21 h 48

Fin de la période de question : 22 h 00

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

(Article 961, Code Municipal du Québec)

Je soussignée, Nathalie Vallée, Directrice générale & Secrétaire-trésorière de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont listées, approuvées et ou projetées par le conseil municipal.

Nathalie Vallée g.m.a.,
Directrice générale & Secrétaire-trésorière

2005-11-331 **Levée de l'assemblée**

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que la séance soit levée.

ADOPTÉE

M. Jacques Vincent
Maire

Mme Nathalie Vallée, g.m.a.
Directrice générale &
Secrétaire-trésorière